



Nantes, le 3 mai 2018

# Compte rendu de réunion

**Direction générale aménagement**

**Direction infrastructures**

Service infrastructures maritimes  
et voies navigables

Référence : SIMVN/ACO/ACO/C8025

**Date de la réunion : 27 avril 2018**

**Lieu de la réunion : Salle du Grand Bleu - Port de  
La Turballe**

**Objet : Atelier Pêche**

---

**Participants :**

Jean-François THOBIE : Président GPAT  
Jean-Jacques MURIENNE : Coopérative maritime Turballaise  
Caroline CLEMENT : praticienne en médecine chinoise  
Danielle BAYENCE – François BERTHO – Christian NICOL – Jean-Pierre LEROUX – Jean-Pierre JARNO :  
retraités  
Philippe RONSSIN : conseiller municipal délégué et membre du CA de la SAEML  
Frédéric AUBINEAU : ancien pêcheur  
Jean LEPALUDIER : armateur  
Anthony LE HUCHE : patron armateur  
Vincent BUSTAMENTE – Christophe JULIO - Kévin BLANDIN : marin pêcheur  
Xavier TIMBO : patron pêcheur retraité  
Eric MORICE : patron pêcheur  
Christelle et Régis BLANDIN : patron pêcheur  
Jean-Paul DECLERCQ : association Vert Pays blanc et noir et retraité marine marchande  
Jean-Yves REMAUD - Cécile MUGNIER : riverains  
Maryse LE COZ :  
Stéphanie BLANCHET : responsable antenne locale comité des pêches La Turballe  
Annie RASTEL : Directrice groupement des pêcheurs artisans turballais  
Camille DUMERGUE – Florian FAGOT : EGIS  
Fabrice LE HENANFF – Régis VINET : Département  
Dominique LERAY :SAEML LAPP

**Diffusion :**

Direction (SF, MG)  
SIMVN

## 1 - Objectifs de l'atelier

Dans le cadre de son projet d'aménagement du Port de La Turballe, le Département a lancé une démarche volontariste d'écoute positive des différents usagers par la tenue d'une série d'ateliers thématiques, en amont de la démarche réglementaire de concertation.

A l'occasion de l'atelier « Pêche » du 27/04, les grands principes d'aménagement du port et le phasage, issus de l'étude de faisabilité réalisée, ont été présentés aux participants. L'objectif de cet atelier était de les informer et d'écouter leurs interrogations et points de vigilances afin d'alimenter les études de définition du projet à venir.

## 2 - Compte rendu des échanges

Les participants ont pu identifier des enjeux prioritaires et des points de vigilances et également poser des questions, retranscrits ci-dessous.

### Les enjeux prioritaires

#### 1) *Sécuriser l'entrée du port*

- Adapter le planning d'opération pour permettre un test sur une saison de la nouvelle digue pour garantir que la suppression de la porte anti-tempête ne présente pas un risque ;
- La phase 3 du principe d'aménagement proposé doit être réalisée avant la suppression de la porte anti-tempête pour la majorité des participants.

#### 2) *Longueur et orientation de la digue*

- Volonté d'un allongement et d'une ouverture de la digue vers le Sud;
- Importance d'un décalage entre le début du terre-plein pour sécuriser l'entrée dans le port ;
- Adapter l'orientation / la forme de la digue ;
- Mettre en place des éléments dissipateurs : épis, enrochements ;
- Proposer des matériaux appropriés ;
- Aménagement d'une digue à pic pour libérer du linéaire de quai pour l'accostage des bateaux de pêche / de plaisance ;
- Profondeur d'eau minimum dans le bassin de Garlahy.

#### 3) *Emprise supplémentaire pour le pôle pêche*

- Prévoir un espace de terre-plein supplémentaire pour l'entretien des filets (chaluts à terre) :
  - Espace de 200 m de long pour les chalutiers pélagiques ;
  - A proximité du quai et des espaces de réfrigération ;
  - L'emplacement du point 11 est majoritairement perçu comme la solution la plus pratique pour l'emplacement des filets ;
  - Eventualité d'un espace en dehors ;
  - Prévoir une distinction des zones de débarquement / zones de maintenance : la demande d'espace concerne en priorité les activités de maintenance
  - Prévoir un espace réservé à l'activité pêche pour garantir une séparation des flux avec les autres activités du port (notamment sur les zones de maintenance : réparation des filets.
- De linéaire de quai ;
- De lignes d'accès pour les roulages, la circulation des bateaux à terre.

### Autres points de questionnement ou de vigilance

#### 1) *Nuisances travaux*

- Impact des travaux sur l'activité pêche ;

#### 2) *Accès routier*

- Maintenir l'accès routier au port pendant les travaux ;

#### 3) *Stationnement*

- Constat d'une saturation générale de stationnement pour les différents usagers du port ;
- Prévoir un stationnement long-terme adapté aux usagers des lignes de transport passagers/activités de maintenance EDF.

### **Des questions/demandes sur les éléments suivants**

#### *1) Activités de maintenance EDF*

- Crainte exprimée au regard du stationnement réservé aux activités de maintenance EDF EN ;
- Crainte exprimée sur le partage du poste de ravitaillement gasoil entre les bateaux de pêche et les navires de maintenance EDF EN ;
- Proposition d'une mutualisation des superstructures portuaires : utilisation partagée de la grue entre EDF EN et les activités de pêche ;
- Question sur la possibilité de déplacer les darses EDF EN de façon à ce qu'elles ne soient pas en interface directe avec les débarquements de pêche

#### *2) Gestion des déchets/pollution dans le port*

- Question de l'entretien et des déchets sur le pôle pêche après les travaux.



Nantes, le 3 mai 2018

# Compte rendu de réunion

**Direction générale aménagement**

**Direction infrastructures**

Service infrastructures maritimes  
et voies navigables

Référence :  
SIMVN/ACO/ACO/M0C8026

**Date de la réunion : 27 avril 2018**

**Lieu de la réunion : Salle du Grand Bleu - Port de  
La Turballe**

**Objet : Atelier Nautisme**

---

**Participants :**

Yves PITARD : membre conseil portuaire  
Gilbert POIVRET : riverain – représentant plaisanciers  
Patrice BEAL – Stéphane CHABIN : plaisanciers  
Joël GUILLARD – Henri GENDROT : plaisanciers – membres cercle nautique  
Joël GUERIN : Président conseil Grand Pavois  
Danielle ESTAY : Vert Pays blanc et noir  
Camille DUMERGUE : EGIS  
Marc GALLENE : DDTM 44/DML  
Fabrice LE HENANFF – Régis VINET : Département  
Dominique LERAY : SAEML LAPP

**Diffusion :**

Direction (SF, MG)  
SIMVN

## 1 - Objectifs de l'atelier

Dans le cadre de son projet d'aménagement du Port de La Turballe, le Département a lancé une démarche volontariste d'écoute positive des différents usagers par la tenue d'une série d'ateliers thématiques, en amont de la démarche réglementaire de concertation.

A l'occasion de l'atelier « Nautisme » du 27/04, les grands principes d'aménagement du port et le phasage, issus de l'étude de faisabilité réalisée, ont été présenté aux participants. L'objectif de cet atelier était de les informer et d'écouter leurs interrogations et points de vigilances afin d'alimenter les études de définition du projet à venir.

## 2 - Compte rendu des échanges

Les participants ont pu identifier des enjeux prioritaires et des points de vigilances et également poser des questions, retranscrits ci-dessous.

### Les enjeux prioritaires

#### *L'allongement de la digue*

- Demande sur la possibilité d'aménager des pontons supplémentaires sur la nouvelle digue pour développer les activités de plaisance ;

- Surveiller les impacts environnementaux : courantologie, ensablement etc ;
- Conserver un lien entre les activités de pêche et de tourisme (co-activité importante lors des gros débarquements de pêche)

#### *Stationnement*

- Prévoir un dépose-minute sur les 5 places pour permettre l'avitaillement des bateaux de plaisance;
- Prévoir un stationnement à la journée sur le port pour les activités de plaisance (notamment pour les mises à l'eau) ;
- Demande de stationnements supplémentaires en dehors de l'espace portuaire avec le développement d'une offre de navettes notamment pour les usagers des services de transport à destination des îles ;
- Prévoir des emplacements pour le stationnement des remorques.

#### *La localisation et les aménagements de la cale du Tourlandroux*

- Inquiétude sur l'entretien de la cale et des équipements nautiques existants sur les pontons ;
- Nécessité de localiser la cale dans un espace permettant une mise à l'eau sécurisée ;
- Demande sur la possibilité d'aménager la cale de mise à l'eau sur la partie Est de la cale du Tourlandroux ;
- Demande sur la possibilité de permettre le départ des activités nautiques depuis la cale du Tourlandroux (dans son emplacement proposé) ;
- Prévoir des aménagements pour les accès PMR ;

#### *Sécuriser l'entrée du port*

- Prévoir des cheminements piétons / plaisanciers spécifiques pour garantir une séparation des flux dans le port;
- Garantir une visibilité pour l'entrée au port en sécurité

#### **Autres points de questionnement ou de vigilance**

- Interdiction des festivités nautiques : demande du maintien du barnum ou d'un autre dispositif pour la promotion des activités nautiques sur le port ;
- Pertinence du développement de la moyenne / grande plaisance et de la localisation de ce pôle dans le périmètre portuaire ;
- Impact du développement des activités de mytiliculture sur la disponibilité des quais.

#### **Des questions/demandes sur les éléments suivants**

##### *Demande d'espaces réservés aux activités de plaisance*

- Constat d'une saturation actuelle du port au regard des activités de plaisance ;
- Prévoir des espaces stockage pour la plaisance ;

##### *Demande de services supplémentaires*

- Demande d'aménagement d'un port à sec à proximité du port pour accueillir les navires de plaisance ;
- Autoriser les aménagements nautiques légers dans l'avant-port ;
- Prévoir une station de ravitaillement en essence sur un ponton pour les activités de plaisance (notamment pour l'essence car le premier poste est situé à Piriac, une station gasoil est présent dans le port) ;

*Gestion des déchets / pollution dans le port*

- Prévoir un dispositif de surveillance ;
- Pérenniser l'entretien du port ;
- Proposition : initier une démarche d'audit sur la gestion des déchets produits par le port, évaluation de l'impact environnemental des activités portuaires (réparation navale, logistique de pêche).



Nantes, le 3 mai 2018

# Compte rendu de réunion

**Direction générale aménagement**

**Direction infrastructures**

Service infrastructures maritimes  
et voies navigables

Référence : SIMVN/FLH/MLL/C8027

**Date de la réunion : 25 avril 2018**

**Lieu de la réunion : Salle du Grand Bleu - Port de  
La Turballe**

**Objet : Atelier Eolien Offshore**

---

## **Participants :**

Maryse LOISEN – Bernadette JUBE – Agnès THOBIE - Alain SOREL : riverains  
Jean-Marie FALLOU : riverain et membre du conseil syndical Phaidra 1  
Monique GARNIER : Présidente Association Pen Kiriac de Piriac  
Mireille BOURDON : Vert Pays blanc et noir  
Céline BEAUDON : chargé de concertation Eoliennes en mer Yeu et Noirmoutier  
Ludovic HELIAS : gérant de la SARL Celtic Marine Services à Piriac  
Cécile TOUGERON : DDTM/DML  
Camille DUMERGUE – Florian FAGOT : EGIS  
Fabrice LE HENANFF – Régis VINET – Léo BARTHELEMY – Anissa ALIBACO : Département  
Dominique LERAY :SAEML LAPP

**Diffusion :**  
Direction (SF, MG)  
SIMVN

## **1 - Objectifs de l'atelier**

Dans le cadre de son projet d'aménagement du Port de La Turballe, le Département a lancé une démarche volontariste d'écoute positive des différents usagers par la tenue d'une série d'ateliers thématiques, en amont de la démarche réglementaire de concertation.

A l'occasion de l'atelier « Eolien offshore » du 25/04, les grands principes d'aménagement du port et le phasage, issus de l'étude de faisabilité réalisée, ont été présentés aux participants. L'objectif de cet atelier était de les informer et d'écouter leurs interrogations et points de vigilances afin d'alimenter les études de définition du projet à venir. Le projet connexe d'implantation d'une base de maintenance EDF Energies Nouvelles sur le port de la Turballe a été présenté en complément.

## **2 - Compte rendu des échanges**

Les participants ont pu identifier des enjeux prioritaires et des points de vigilances et également poser des questions, retranscrits ci-dessous.

## **Les enjeux prioritaires**

### 1) *Les dimensions du bâtiment de maintenance*

- Confirmation d'un bâtiment R+2 ;
- Absence d'aménagements supplémentaires du bâtiment dans le Permis de Construire ;
- Hauteur conforme à la limite de 15m mentionnée dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

### 2) *Sécuriser l'entrée du port*

- Nécessité de conserver la porte anti-tempête jusqu'à la réalisation de travaux complémentaires pour la sécurisation du port.

### 3) *Environnement*

- Impact de la construction de la digue sur la courantologie, désensablement / ensablement ;
- Demande des résultats des études de faisabilité réalisées ;
- Remise au cause du planning des procédures réglementaires : délai d'enquête publique trop restreint pour les associations environnementales ;
- Demande d'un atelier spécifique sur les questions environnementales pendant la concertation réglementaire.

### 4) *Cheminement piétons*

- Conserver un accès sécurisé au port pour les visiteurs et badauds (maintien des promenades autour et dans le port) ;
- Respecter les contraintes de la directive européenne restrictive sur la sécurité des accès riverains aux enceintes des ports industriels.

## **Autres points de questionnement ou de vigilance**

### 1) *Co-activité EDF / pêche*

- Questionnement sur la pertinence :
  - d'une mutualisation des activités pour réduction des infrastructures bâtiment et donc des éventuels impacts environnementaux ;
  - d'une séparation des flux d'activité pour des raisons de sécurité ;
- Pertinence de la localisation du bâtiment de maintenance par rapport à l'organisation actuelle des activités ;
- Destination du parking du périmètre portuaire : 60 places.

## **Des questions/demandes sur les éléments suivants**

### 1) *Nature des activités de maintenance EDF*

- Question sur la co-activité entre les opérations de maintenance EDF / les activités de pêche – FNE nature confirme la conformité du projet avec la loi Littoral

### 2) *Flux*

- Question sur le trafic généré par l'activité de maintenance – EDF précise que seuls des départs le matin et retours le soir sont prévus, pas d'allers-retours en journée ;

### 3) *Pollution dans le port*

- Prévoir le maintien d'un accès routier à la criée ;



- Risque identifié du fait de la présence de 2 cuves de 200kL à l'emplacement du pôle passager ;
- Déchets générés par le port.



Nantes, le 3 mai 2018

# Compte rendu de réunion

**Direction générale aménagement**

**Direction infrastructures**

Service infrastructures maritimes  
et voies navigables

Référence : SIMVN/FLH/MLL/C8030

**Date de la réunion : 23 avril 2018**

**Lieu de la réunion : Salle du Grand Bleu - Port de  
La Turballe**

**Objet : Atelier l'Interface Ville-port**

---

**Participants :**

Annie GRANIER : Conseil syndical Grand Pavois  
Gérard VALLEE : Président Phaidra 1 – coordinateur résidents  
Nicole GAULARD-AMIABLE – Julien DANIEL – Patrice PERON – Albert LOISON – Marc CHACUN : riverains  
Florent MULLER : Directeur centre de classes de mer de la Turballe : PEP La Marjolaine  
François REISSER : Riverain  
Jean-Max ESTAY : Association Vert Pays blanc et noir  
Marcel BERLIVET : Bénévole association de commerçants  
Gladys BOUKABZA : Présidente défense site La Turballe  
Monica POIVRET – Sylvie COSTES : Conseillères municipales  
Catherine PITHOIS : Adjointe mairie La Turballe  
Sébastien DAUSSE : Architecte urbaniste AUP  
Camille DUMERGUE – Léa FREHIER – Elise DUBOIS : EGIS  
Fabrice LE HENANFF – Régis VINET- Sophie BROSSAUD : Département  
Dominique LERAY : SAEML LAPP

**Diffusion :**  
Direction (SF, MG)  
SIMVN

## 1 - Objectifs de l'atelier

Dans le cadre de son projet d'aménagement du Port de La Turballe, le Département a lancé une démarche volontariste d'écoute positive des différents usagers par la tenue d'une série d'ateliers thématiques, en amont de la démarche réglementaire de concertation.

A l'occasion de l'atelier « Interfaces Ville – Port » du 23/04, les grands principes d'aménagement du port et le phasage, issus de l'étude de faisabilité réalisée, ont été présenté aux participants. L'objectif de cet atelier était de les informer et d'écouter leurs interrogations et points de vigilances afin d'alimenter les études de définition du projet à venir.

## **2 - Compte rendu des échanges**

Les participants ont pu identifier des enjeux prioritaires et des points de vigilances et également poser des questions, retranscrits ci-dessous.

### **Les enjeux prioritaires**

#### *Garantir une ouverture du port aux piétons*

- Conserver un accès sécurisé au port pour les visiteurs et badauds (maintien des promenades autour et dans le port) ;
- Respect de la réglementation du port par les visiteurs, les pêcheurs ;
- Maintien de l'accès pour les activités touristiques (maintien d'une promenade, passerelles, points de vue) ;
- Conserver un lien entre les activités de pêche et de tourisme, co-activité importante lors des gros débarquements de pêche.

#### *Stationnement*

- Constats actuels : un manque de stationnement au regard des activités économiques (marché du mercredi au samedi, commerces de proximité) et des animations/ festivités en lien direct avec le port ; des besoins en stationnement supérieur pendant la saison d'été : stationnements à la journée et ponctuels ; des besoins en stationnement réservé pour les activités de plaisance ;
- Propositions des participants : augmenter les places de stationnement à distance du port et développer une offre de navettes.

#### *Localisation du pôle pêche / Environnement et cadre de vie*

- Nécessité de confirmer les besoins d'emprise pour le développement du pôle pêche.
- Inquiétude relative à l'empiètement du pôle sur la plage pour les riverains
- Impact sur l'environnement : courantologie, plage, ensablement important, espèces protégées ;
- Impact sur le cadre de vie : conserver « l'âme » de La Turballe (calme, paysages, insertion architecturale)
- Impact sur le tourisme local : la plage à proximité du pôle pêche très convoitée par les locaux et les touristes en haute saison.

### **Autres points de questionnement ou de vigilance**

#### *Insertion architecturale*

Dimensions du bâtiment de maintenance EDF-EN (dépassement du pare-feu de 2 m, question de la conformité au PLU de la Commune).

#### *Flux générés*

Quels accès routiers au port et à la commune des camions, quel plan de circulation dans la commune (réglementation entrée / sortie).

#### *Nuisances sonores*

Réparation navale, glacière, squat nocturne – mésusages.

#### *Gestion de la phase travaux*

Plan de circulation, gestion des flux de camions

### **Des demandes de précisions sur les éléments suivants**

#### *Nature des activités EDF*

3 navires avec départ en mer quotidien, le bâtiment aura une fonction de base vie et de stockage de matériels, avec quelques bureaux ;

*Dimensions du bâtiment EDF*

1 250 m<sup>2</sup>, 3 étages – à confirmer

*Estimation des besoins du pôle pêche*

Surfaces nécessaires et périodicité de l'entretien des filets

*Pôle passager*

Possibilité de construction de bâti sur le pôle transport de passagers

*Plaisance*

Pertinence du déploiement d'un pôle de moyenne plaisance : allongement de quai pour les navires sup. à 25 m.



Nantes, le 3 mai 2018

# Compte rendu de réunion

**Direction générale aménagement**

**Direction infrastructures**

Service infrastructures maritimes  
et voies navigables

Référence : SIMVN/FLH/MLL/C8032

**Date de la réunion : 24 avril 2018**

**Lieu de la réunion : Salle du Grand Bleu - Port de  
La Turballe**

**Objet : Atelier le transport de passagers**

---

**Participants :**

Dominique MIGAULT : Chef de pôle DDTM/DML  
Yves BOURDON : Vert Pays blanc et noir  
Hubert JAIR : Président station SNSM La Turballe  
Fabrice LE HENANFF : Département

**Diffusion :**

Direction (SF, MG)  
SIMVN

## 1 - Objectifs de l'atelier

Dans le cadre de son projet d'aménagement du Port de La Turballe, le Département a lancé une démarche volontariste d'écoute positive des différents usagers par la tenue d'une série d'ateliers thématiques, en amont de la démarche réglementaire de concertation.

A l'occasion de l'atelier « Transport Passagers » du 24/04, les grands principes d'aménagement du port et le phasage, issus de l'étude de faisabilité réalisée, ont été présentés aux participants. L'objectif de cet atelier était de les informer et d'écouter leurs interrogations et points de vigilances afin d'alimenter les études de définition du projet à venir.

## 2 - Compte rendu des échanges

Les participants ont pu identifier des enjeux prioritaires et des points de vigilances et également poser des questions, retranscrits ci-dessous.

### Les enjeux prioritaires

*Positionnement du ponton d'accueil des navettes de transport passager*

- Aujourd'hui, l'attente des passagers se fait sur le quai pêche, tôt le matin, concomitamment avec l'activité pêche dans cette même zone. → Interaction dangereuse

- Aujourd'hui, 2 navettes passagers /jour (capacité ~2 x 260 personnes), à couple sur le ponton → difficulté de manœuvre dans la zone confinée. Si développement de cette activité, ces manœuvres seront quasiment rédhibitoires.
- Implantation dans une zone relativement abritée vis-à-vis de l'agitation, mais dans un couloir de vent → Difficulté d'amarrage, d'accostage et de manœuvre.
- Aujourd'hui, accueil des navettes passagers limité par la taille du ponton. Besoin d'augmentation de ce linéaire non quantifié pour autant.

#### *Stationnement*

- Aujourd'hui, saturation des parkings lors des pics de fréquentation en saison estivale. Pas d'objection relevée quant à l'hypothèse d'un stationnement excentré avec mise en place de navettes de liaison vers le port (à minima aux horaires de départ des navettes). En cas de développement de cette activité, l'augmentation du nombre de place de stationnement devra être prévue
- Aujourd'hui, le parking sur le terre-plein Tourlandroux est gratuit. A prendre en compte dans le plan de stationnement à l'avenir.

#### *Développement et accompagnement du tourisme industriel*

- Si essor de cette activité, problématique du stationnement ci-dessus à considérer avec attention.
- Gestion de la billetterie : aujourd'hui, à priori géré par l'office du tourisme. Si développement de cette activité, une gare maritime pourrait s'avérer nécessaire.
- A priori plusieurs départs/jours → aisance de navigation et de sortie du port nécessaire (cf point 1 ci-dessus)
- A priori, l'arrivée TGV au Croisic ne semble pas génératrice de flux
- Accès routier aujourd'hui saturée à Guérande → Si développement de cette activité, intégrer cette problématique dans les réflexions d'aménagement.

### **Autres points de questionnement ou de vigilance**

#### *Agitation*

Au-delà du cadre du transport passager, mais enjeu primordial dans le cadre de ce projet. Même sans vent, il peut y avoir de l'agitation dans le bassin.

#### *Chenal d'accès*

Largeur minimale à vérifier avec l'activité EDF car croisement des navires nécessaire, notamment si développement de l'activité transport passager. Pour autant, les navires d'EDF devraient être en mer lors des rotations des navettes passagers.

#### *Cale de mise à l'eau*

Dangerosité de la cale de mise à l'eau de Tourlandroux (hors cadre transport passager, mais point de vigilance abordé par SNSM et SAEML).

#### *Flux*

Séparation des flux pour améliorer la sécurité (cf enjeu 1).

#### *Avitaillement*

Citernes de gasoil sur le TP Tourlandroux (classement ICPE éventuel à l'avenir et règles ISPS) donc interface avec une éventuelle activité de transport passager à clarifier.

#### *Tarification*

Discussion abordée sur la tarification pratiquée au port : pour la plaisance et les activités industrielles, tarifs actuels très en deçà des pratiques constatées dans les ports voisins.  
 → Renforce l'attrait de ce port et conduit à un engouement pour un ensemble d'activité  
 → Interface entre toutes les activités à prendre en compte avec précautions.

*Dessertes des Iles Morbihannaises*

Enjeux politiques importants, éventuelles volontés de service public, → A clarifier au niveau de la région, car activité potentiellement génératrice de flux importants.

**Des demandes de précisions sur les éléments suivants**

Néant.